

Appel à projets « 2018-38-SSIAD PH rec »

Création de places de services de soins infirmiers à domicile
pour personnes handicapées dans le département de l'Isère
couvrant les communes de Bourgoin-Jallieu, Ruy et Villefontaine

Commission d'information et de sélection du 20/09/2018

Avis de la commission

Un seul projet a été reçu au siège de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

Association « Aide à Domicile Présence et Actions en Nord Isère » (ADPA NI)

Ce projet a fait l'objet d'un avis favorable de la commission d'information et de sélection.

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, l'avis de la commission de sélection est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il est également mis en ligne sur le site internet de l'ARS.

Fait à Lyon, le 1^{er} octobre 2018

Le Directeur général de
l'Agence régionale de santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Par délégation,

La Directrice de l'Autonomie
Présidente de la commission
Marie-Hélène LECENNE